

Conseil municipal du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin, à 19 h 00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 11

Date de la convocation : 26 mai 2026

Membres présents : M. LEGER Daniel, Mme GAILLARDON Sophie, M. BINETRUY Pascal, Mme HORAN Cécile, M. RITTER Philippe, Mme GUILLEMANT Virginie, M. VICHARD Franck, Mme BOUVET KASZKOWIAK Céline, M. ZAIDINERAITE Patrice

Membres excusés : M. LEGRAND Christophe (pv à M. VICHARD Franck), Mme RIBIER Yvette (pv à M. LEGER Daniel)

Secrétaire de séance : M. BINETRUY Pascal

Ordre du jour :

- Compte-rendu de la réunion du 20 avril 2026
- Candidature Village Bourbonnais de caractère
- Décision modificative
- Point sur le projet des travaux de l'église
- Questions diverses

Le compte-rendu de la réunion du 20 avril est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Candidature Village Bourbonnais de caractère

Le maire propose de faire un groupe de travail pour préparer le dossier à transmettre au conseil départemental. Le groupe sera composé des personnes suivantes : Virginie Guillemant, Franck Vichard, Christophe Legrand et Cécile Horan. Une première réunion sera organisée après 18 h 30 dans les jours prochains.

Virement de crédits N°01/2026

Le maire explique qu'en 2024, la commune a accepté par délibération, les conventions avec la commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule concernant la scolarisation d'un enfant en classe ULIS pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024.

Les frais de scolarité ont bien été facturés en 2024 pour les conventions 2021-2022 et 2022-2023.

Les frais pour 2023-2024 n'ont pas été facturés en 2024, ni en 2025.

La commune vient seulement de recevoir la facture. Sachant que l'enfant n'est plus scolarisé

depuis 2025, la commune n'avait pas budgétisé de frais. Le maire propose le virement de crédits suivant.

Article dépense	Montant	Article recette	Montant
65568	+ 1345	6419	+ 1345

Point sur le projet des travaux de l'église

Le maire rappelle que trois entreprises ont répondu à la consultation de la commune concernant les travaux de l'église Saint-Pierre. Suite à cette consultation, le rapport d'analyses des offres fait par M. DUPLAT a permis de proposer un classement et de faire un choix de l'entreprise retenue qui devra être validé et entériné par le conseil municipal.

Il y a quelques jours, la commune a envoyé un mail à M. Théoleyre, architecte de la DRAC pour donner les chiffres définitifs. Ce dernier a expliqué que la commune va pouvoir en juillet déposer la demande de subvention définitive mais pour un dossier qui ne sera plus pris en charge sur 2026 mais 2027. Ce qui signifie que la notification n'interviendra qu'en 2027 et par conséquent la commune ne peut pas avancer avec les autres financeurs puisque c'est la notification de la DRAC qui déclenche les autres co-financements. Par ailleurs, le financement ne sera plus de 40 % mais 35 %. Le maire déplore cette lenteur administrative et toutes ces demandes de subventions intermédiaires.

Questions diverses

Lancement de la balade des épouvantails : le maire demande à chaque conseiller de sortir son épouvantail pour le 19 juin, date du lancement. Les conseillers sont également invités à préparer un plat salé ou sucré pour la soirée.

Harmonie de Saint-Pourçain pour le 14 juillet : Une aubade sera donnée par l'harmonie de Saint-Pourçain. Elle sera suivie d'un buffet-apéritif. Le maire sollicite les conseillers pour préparer un met salé afin de compléter le buffet proposé par la commune.

P'tits marchés de Barnabé : Ils seront organisés le 15 juillet et 5 août. Le maire sollicite les conseillers pour mettre en place les tables et les bancs mais également pour les enlever à la fin de la soirée.

La séance est levée à 20 h.

M. LEGER Daniel		Mme Cécile HORAN	
Mme GAILLARDON Sophie		M. Philippe RITTER	
M. Christophe LEGRAND		Mme Virginie GUILLEMANT	
Mme Yvette RIBIER		M. Franck VICHARD	
M. Patrice ZAIDINERAITE		Mme Céline KASZKOWIAK	
M. Pascal BINETRUY			